



Le breuvage de la sota fait office d'ordalie inversée car la présomption d'innocence est respectée.

La sota, une ordalie?

Le détecteur de mensonge

La femme soupçonnée d'adultère (dite "sota") doit être amenée au temple par son mari. Le prêtre la presse d'avouer sa faute éventuelle puis lui fait boire un breuvage censé confirmer la véracité de ses dires.

Une confusion délibérée, alimentée par la redondance de certains termes, traverse le texte biblique. Cela, en miroir de la confusion qui règne au sein du couple concerné.

Légende : : homme ou femme : jalousie

במדבר פרק ה'

(יא) וַיְדַבֵּר ה' אֶל מֹשֶׁה לֵאמֹר: (יב) דַּבֵּר אֶל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם אִישׁ אִישׁ כִּי תִשְׁטָה אֶשְׁתּוֹ וּמַעַלָּה בּוֹ מַעַל: (יג) וְשָׁכַב אִישׁ אֶתְּךָ שְׁכַבְתָּ זָרַע וּנְעָלָם מֵעֵינֵי אִישָׁהּ וְנִסְתָּרָה וְהִיא נִטְמָאָה וְעַד אֵין בָּהּ וְהוּא לֹא נִתְפָּשָׂה: (יד) וְעָבַר עָלָיו רֵיחַ קִנְאָה וְקִנְאָה אֶת אֶשְׁתּוֹ וְהוּא נִטְמָאָה אוֹ עָבַר עָלָיו רֵיחַ קִנְאָה וְקִנְאָה אֶת אֶשְׁתּוֹ וְהִיא לֹא נִטְמָאָה: (טו) וְהִבִּיא הָאִישׁ אֶת אֶשְׁתּוֹ אֶל הַכֹּהֵן וְהִבִּיא אֶת קַרְבְּנָהּ עִלְיָה עֲשִׂירַת הָאִיפָה קֶמַח שְׁעָרִים לֹא יִצַק עָלָיו שֶׁמֶן וְלֹא יִתֵּן עָלָיו לִבְנָהּ כִּי מִנְחַת קִנְאָתָהּ הוּא מִנְחַת זָכְרוֹן מִזְכֹּרֶת עוֹן: (טז) וְהִקְרִיב אֶתְּךָ הַכֹּהֵן וְהַעֲמִידָהּ לִפְנֵי ה': (יז) וְלָקַח הַכֹּהֵן מִיָּם קִדְשִׁים בְּכָלֵי חֹרֶשׁ וּמִן הָעֶפֶר אֲשֶׁר יִהְיֶה בְּקִרְקַע הַמִּשְׁכָּן יִקַּח הַכֹּהֵן וְנָתַן אֶל הַמַּיִם: (יח) וְהַעֲמִיד הַכֹּהֵן אֶת הָאִשָּׁה לִפְנֵי ה' וּפָרַע אֶת רֹאשׁ הָאִשָּׁה וְנָתַן עַל כַּפֶּיהָ אֶת מִנְחַת הַזָּכְרוֹן מִנְחַת קִנְאָתָהּ הוּא וּבִיד הַכֹּהֵן יִהְיוּ מֵי הַמַּרִּים הַמְאָרְרִים: (יט) וְהִשְׁבִּיעַ אֶתְּךָ הַכֹּהֵן וְאָמַר אֶל הָאִשָּׁה אִם לֹא שָׁכַב אִישׁ אֵתְךָ וְאִם לֹא שְׁטִית טִמְאָה תַּחַת אִישְׁךָ הֲנִקִּי מִמֵּי הַמַּרִּים הַמְאָרְרִים הָאֵלֶּה: (כ) וְאֵת כִּי שְׁטִית תַּחַת אִישְׁךָ וְכִי נִטְמָאת וְיִתֵּן אִישׁ בְּךָ אֶת שְׁכַבְתּוֹ מִבְּלַעְדֵי אִישְׁךָ: (כא) וְהִשְׁבִּיעַ הַכֹּהֵן אֶת הָאִשָּׁה בְּשִׁבְעַת הָאֵלֶּה וְאָמַר הַכֹּהֵן לְאִשָּׁה יִתֵּן ה' אוֹתְךָ לְאֵלֶּה וְלִשְׁבַעַת בְּתוֹךְ עֲמֻךְ בְּתֵת ה' אֶת יָרְכְךָ נִפְלֵת וְאֵת בִּטְנְךָ צָבָה: (כב) וּבָאוּ הַמַּיִם הַמְאָרְרִים הָאֵלֶּה בְּמַעִיךָ לְצַבּוֹת בָּטָן וְלִנְפֹל יָרֵךְ וְאָמְרָה הָאִשָּׁה אָמֵן אָמֵן: (כג) וְכָתַב אֶת הָאֵלֶּת הָאֵלֶּה הַכֹּהֵן בְּסִפֵּר וּמַחָה אֶל מֵי הַמַּרִּים: (כד) וְהִשְׁקָה אֶת הָאִשָּׁה אֶת מֵי הַמַּרִּים הַמְאָרְרִים וּבָאוּ בָּהּ הַמַּיִם הַמְאָרְרִים לְמַרִּים: (כה) וְלָקַח הַכֹּהֵן מִיַּד הָאִשָּׁה אֶת מִנְחַת הַקִּנְאָתָהּ וְהִנִּיף אֶת הַמִּנְחָה לִפְנֵי ה' וְהִקְרִיב אֶתְּךָ אֶל הַמִּזְבֵּחַ: (כו) וְקִמַּץ הַכֹּהֵן מִן הַמִּנְחָה אֶת אֲזַכְרֹתָהּ וְהִקְטִיר הַמִּזְבֵּחַ וְאַחֵר יִשְׁקָה אֶת הָאִשָּׁה אֶת הַמַּיִם: (כז) וְהִשְׁקָה אֶת הַמַּיִם וְהִיתָה אִם נִטְמָאָה וְתִמְעַל מֵעַל בְּאִשָּׁה וּבָאוּ בָּהּ הַמַּיִם הַמְאָרְרִים לְמַרִּים וְצַבְתָּהּ בִּטְנָהּ וְנִפְלָה יָרְכָהּ וְהִיתָה הָאִשָּׁה לְאֵלֶּה בְּקַרְבַּ עֲמָה: (כח) וְאִם לֹא נִטְמָאָה הָאִשָּׁה וְטִהְרָה הוּא וְנִקְתָּה וְנִזְרַעָה זָרַע: (כט) זֹאת תֹּרַת הַקִּנְאָתָה אֲשֶׁר תִּשְׁטָה אִשָּׁה תַּחַת אִישָׁה וְנִטְמָאָה: (ל) אוֹ אִישׁ אֲשֶׁר

תַּעֲבֹר עָלָיו רֵיחַ קִנְאָה וְקִנְאָה אֶת אִשְׁתּוֹ וְהֶעֱמִיד אֶת הָאִשָּׁה לִפְנֵי ה' וְעָשָׂה לָּהּ הַכֹּהֵן אֶת כָּל הַתּוֹרָה הַזֹּאת: (לא) וְנָקָה הָאִישׁ מֵעֹון וְהָאִשָּׁה הִהוּא תִּשָּׂא אֶת עֹנָהּ:

Nombres Chapitre 5 (Traduction du rabbinat)

11 L'Éternel parla à Moïse en ces termes: 12 "Parle aux enfants d'Israël et dis-leur: Si la femme de quelqu'un, déviant de ses devoirs, lui devient infidèle; 13 si un homme a eu avec elle un commerce charnel à l'insu de son époux, et qu'elle ait été clandestinement déshonorée, nul cependant ne déposant contre elle, parce qu'elle n'a pas été surprise, 14 mais qu'un esprit de jalousie se soit emparé de lui et qu'il soupçonne sa femme, effectivement déshonorée; ou qu'un esprit de jalousie se soit emparé de lui et qu'il soupçonne sa femme, bien qu'elle n'ait point subi le déshonneur, 15 cet homme conduira sa femme devant le pontife, et présentera pour offrande, à cause d'elle, un dixième d'épha de farine d'orge; il n'y versera point d'huile et n'y mettra point d'encens, car c'est une oblation de jalousie, une oblation de ressouvenir, laquelle remémore l'offense. 16 Et le pontife la fera approcher, et il la placera en présence du Seigneur. 17 Le pontife puisera de l'eau sainte dans un vase d'argile, prendra de la poussière se trouvant sur le sol du tabernacle et la mettra dans cette eau. 18 Plaçant alors la femme en présence du Seigneur, le pontife lui découvrira la tête et lui posera sur les mains l'oblation de ressouvenir, qui est l'oblation de jalousie, tandis qu'il tiendra dans sa propre main les eaux amères de la malédiction. 19 Puis le pontife adjurera cette femme. Il lui dira: "Si un homme n'a pas eu commerce avec toi, si tu n'as pas dévié, en te souillant, de tes devoirs envers ton époux, sois épargnée par ces eaux amères de la malédiction. 20 Mais s'il est vrai que tu aies trahi ton époux et te sois laissée déshonorer; si un homme a eu commerce avec toi, autre que ton époux..." 21 Alors le pontife adjurera la femme par le serment d'imprécation, et il dira à la femme: "Que l'Éternel fasse de toi un sujet d'imprécation et de serment au milieu de ton peuple, en faisant lui l'Éternel dépérir ton flanc et gonfler ton ventre; 22 et que ces eaux de malédiction s'introduisent dans tes entrailles, pour faire gonfler le ventre et dépérir le flanc!" Et la femme répondra: "Amen! Amen!" 23 Le pontife écrira ces malédictions sur un bulletin, et les effacera dans les eaux amères; 24 et il fera boire à la femme les eaux amères de la malédiction, afin que ces eaux de malédiction portent dans son sein l'amertume. 25 Puis le pontife prendra des mains de la femme l'oblation de jalousie; il balancera cette oblation devant le Seigneur, et l'approchera de l'autel. 26 Le pontife prendra une poignée de cette oblation comme mémorial qu'il fera fumer sur l'autel. C'est alors qu'il fera boire à cette femme le breuvage. 27 Lorsqu'il le lui aura fait boire, il arrivera que, si elle s'est souillée et a trahi son époux, ce breuvage de malédiction portera dans son sein l'amertume: il fera gonfler son ventre, dépérir son flanc; et cette femme deviendra un sujet d'imprécation parmi son peuple. 28 Mais si cette femme ne s'est pas souillée, si elle est pure, elle restera intacte et aura même une postérité. 29 Telle est la règle concernant la jalousie, au cas qu'une femme ait dévié de ses devoirs envers son mari et se soit déshonorée, 30 ou si un homme, assailli d'un esprit de jalousie, avait soupçonné sa femme: il la placera en présence du Seigneur, et le pontife lui appliquera cette règle en tout point. 31 Cet homme sera net de toute faute, et cette femme expiera la sienne."

Nombres, Chapitre 5 (Traduction d'André Chouraqui)

¹¹ IHVH-Adonai parle à Moshè pour dire: ¹² "Parle aux Benéi Israël. Dis-leur: L'homme, l'homme dont la femme dévie, se dissimulant contre lui de dissimulation,¹³ si un homme couche avec elle à coucherie de semence, occulte aux yeux de son homme, elle se cache et se contamine, sans témoin contre elle, sans avoir été prise. ¹⁴ Mais un souffle de jalousie passe sur lui; il jalouse sa femme, elle s'était contaminée, ou passe sur lui un souffle de jalousie; il jalouse sa femme, elle ne s'était pas contaminée. ¹⁵ L'homme fait venir sa femme au desservant; il fait venir son présent pour elle, un dixième d'épha de farine d'orge. Il n'y coule pas d'huile, il n'y donne pas d'oliban; oui, c'est une offrande de jalousies, une offrande de mémorisation, en mémoire d'un tort. ¹⁶ Le desservant la présente, il la tient en face de

IHVH-Adonaï. ¹⁷ Le desservant prend des eaux consacrées dans un objet de grès et de la poussière qui sera sur le parterre de la demeure. Le desservant la prend et la donne aux eaux. ¹⁸ Le desservant tient la femme face à IHVH-Adonaï; il échevelle la tête de la femme, donne sur sa paume l'offrande en mémoire: c'est l'offrande des jalousies. Et ce sont en main du desservant les eaux amères qui rendent maudit. ¹⁹ Le desservant la fait jurer et dit à la femme: « Si un homme n'a pas couché avec toi, si tu n'as pas forfait en contamination sous ton homme, sois innocente par ces eaux amères qui rendent maudit. ²⁰ Mais toi, si tu as forfait sous ton homme, si tu t'es contaminée, un homme ayant donné en toi sa couche, autre que ton homme... » ²¹ Le desservant fait jurer la femme au serment d'imprécation. Le desservant dit à la femme: « IHVH-Adonaï te donnera à l'imprécation et au serment au milieu de ton peuple, IHVH-Adonaï donnant à ta cuisse de tomber, à ton ventre de gonfler. ²² Ces eaux qui rendent maudit viennent dans tes boyaux pour gonfler le ventre, pour faire tomber la cuisse ! » Et la femme dit: « Amén. Amén. »